

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition de titres et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR

APTARGROUP HOLDING SAS

PRÉSENTÉE PAR



COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE LA SOCIETE APTARGROUP HOLDING SAS

PRIX DE L'OFFRE :

8,70 euros par action VOLUNTIS

DURÉE DE L'OFFRE :

10 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Aptargroup Holding SAS le 30 septembre 2021 en application des dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

Avis Important

Conformément aux articles L. 433-4 II du Code monétaire et financier et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, dans le cas où le nombre d'actions Voluntis non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la société Voluntis (à l'exception des actions auto-détenues par Voluntis) ne représenterait pas, à l'issue de l'Offre, plus de 10% du capital et des droits de vote de Voluntis, Aptargroup Holding SAS a l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre, dès la clôture de l'Offre, d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Voluntis non présentées à l'Offre, moyennant une indemnisation unitaire égale au Prix d'Offre (soit 8,70 euros par Action).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a en application de sa décision de conformité en date du 28 septembre 2021, apposé le visa n° 21-419 en date du même jour sur la note d'information établie par Aptargroup Holding SAS relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Aptargroup Holding SAS visant les actions Voluntis.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Aptargroup Holding SAS ont été

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquisition de titres et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

déposées auprès de l'AMF le 29 septembre 2021 et mises à la disposition du public le 30 septembre 2021.

Préalablement à l'ouverture de l'offre publique d'achat, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'offre.

La note d'information établie par Aptargroup Holding SAS ainsi que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Aptargroup Holding SAS sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et celui de Voluntis (www.voluntis.com). Ces documents peuvent également être obtenus sans frais aux sièges d'Aptargroup Holding SAS, (36-38 rue de la Princesse, 78430 Louveciennes) et auprès de la Société Générale, GLBA/IBD/ECM/SEG, 75886 Paris Cedex 18, France.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Aptargroup Holding SAS décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.